
GUIDE DE SENSIBILISATION EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Ce guide de sensibilisation a été co-construit par les membres de la Task Force de la CCIFER, mettant en commun les bonnes pratiques de leurs entreprises respectives

Rappel des objectifs de cette Task Force constituée mi-avril 2020:

- Co-construire des bonnes pratiques pour répondre à ce besoin sans précédent de protection contre un virus
- Identifier et référencer des fournisseurs auxquels accorder la préférence de notre communauté économique franco-roumaine
- Stimuler la production en Roumanie de ces équipements

Sommaire

PREAMBULE	3
MASQUES	4
Comment choisir sa protection respiratoire ?	4
Quelles sont les normes à respecter pour les masques ?	5
Recommandations pour choisir les masques	7
Bonnes pratiques d'utilisation	9
KIT DE PROTECTION	12
Focus sur les gants	12
Focus sur les désinfectants	14

Préambule

Ce guide est établi dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19.

Il s'adresse aux entreprises membres de la CCIFER et a pour objectif de **donner des clés de lecture** concernant les équipements de protection et en particulier les masques, **en complément des gestes de barrières**, afin de **protéger vos salariés** dans le cadre de la reprise de l'activité.

En perspective des premières levées de restriction, toutes les entreprises doivent **réorganiser leur activité dans le respect des exigences du régime sanitaire et épidémiologique**. Cela passe par de nombreuses actions de natures différentes (aménagement des locaux permettant la distanciation sociale, formation/ prévention des comportements à adopter par les salariés, nouvelles organisation et procédures de travail...) et en particulier **l'obligation d'utiliser un équipement de protection individuelle**.

La CCIFER propose de focaliser dans un premier temps ce guide sur les masques, gants et désinfectants, sachant que la gamme des équipements de protection en lien avec le COVID est plus large.

Il s'agit ici de recommandations réalisées pour mettre en perspective **les bonnes pratiques s'agissant du matériel de protection**, sachant que **chaque entreprise a la responsabilité d'appliquer avant tout les directives de l'Etat roumain et de l'Union Européenne, de réaliser ses propres choix sur la base des spécificités des métiers de son entreprise et des recommandations de son département de Santé et sécurité au travail si elle en dispose**.

Il est à noter que ce guide intervient avant la publication des directives relatives au plan de déconfinement et qu'il conviendra de mettre à jour ces lignes guide au regard des nouvelles mesures édictées par l'Etat Roumain en la matière.

Masques

Comment choisir sa protection respiratoire ?

Il convient de prendre en compte plusieurs critères lors du choix d'un masque tels que l'application, le type de masque, le niveau de protection requis, etc.

L'application

En fonction du niveau d'exposition du personnel au virus

- Personnels en contact direct et permanent avec du public/clients
- Personnels ayant des contacts occasionnels avec du public/clients
- Personnels ayant des interactions régulières avec d'autres employés
- Personnels de bureaux n'ayant pas de contact direct avec du public
- Personnels ayant des contacts avec hôpitaux et leurs employés ou travaillant dans des zones en quarantaine officielle (déclarées par le Gouvernement)

Le type de masque

Il existe 3 types principaux de masques, qui ont des fonctions, des normes et des objectifs différents :

- **les masques de protection respiratoire** (FFP 1, 2 ou 3), qui protègent le porteur du masque contre l'inhalation de particules en suspension dans l'air qui pourraient contenir des agents infectieux (et a fortiori des gouttelettes de grosses tailles)
- **les masques dits "chirurgicaux"** qui limitent la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes en évitant la projection de gouttelettes émises par le porteur du masque
- **Les masques barrières/alternatifs** développés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 pour aider à l'exercice de certaines activités professionnelles ou personnelles

La réglementation applicable

Chacun de ces types de masques est soumis à des normes et réglementations différentes selon les pays. A l'intérieur de ces normes, on retrouve différentes classes d'appareils pour déterminer le degré de protection. Vous pouvez retrouver [ici](#) le guide formalisé par la *European Agency for Safety and Health at work*.

Jetable ou réutilisable

Les masques chirurgicaux sont des dispositifs médicaux jetables uniquement. Les masques de protection peuvent eux être réutilisables. Dans le cas de masques de protection filtrants, il est possible de remplacer le filtre une fois qu'il est saturé.

La durée d'efficacité

La durée d'efficacité d'un masque varie en fonction de l'utilisation. Elle peut aller de trois à huit heures en fonction du masque. Un masque à prix attractif peut être associé à une durée d'utilisation courte. Cette dernière est systématiquement indiquée par le fabricant.

Le confort

Il existe différentes tailles de masques, adaptables en fonction de la morphologie de la personne qui le porte. Les masques de protection peuvent en outre être équipés d'une valve (ou soupape) d'expiration pour améliorer le confort de l'utilisateur. Ils peuvent aussi recouvrir les yeux si une protection oculaire est nécessaire, on parle alors de masques complets ou intégraux.

Quelles sont les normes à respecter pour les masques ?

Les masques de protection et les masques chirurgicaux sont soumis à des normes et réglementations différentes selon le pays ou la zone géographique.

Masques barrières

A ce jour, il n'existe pas de réglementation, en Roumanie, pour les masques alternatifs, en tissu ou non tissé.

Il convient de regarder les spécifications du produit et les résultats des tests de filtrage pour s'assurer que le produit répond à vos besoins.

Masques chirurgicaux

Ces masques sont testés **dans le sens de l'expiration** (de l'intérieur vers l'extérieur). Les tests prennent en compte l'efficacité de filtration bactérienne. Ils répondent aux normes régionales suivantes : Norme européenne EN 14683.

Selon cette norme il existe trois types d'efficacité :

- Type I ou EFB1 avec un taux d'efficacité de filtration bactérienne supérieur à 95%.
- Type II ou EFB2 avec un taux d'efficacité de filtration bactérienne supérieur à 98%.
- Type R : la norme européenne ajoute aussi un test de résistance à la projection de types IR et IIR, le IIR étant le plus résistant.

Masques de protection

Ces masques sont testés **dans le sens de l'inspiration** (de l'extérieur vers l'intérieur). Les tests prennent en compte l'efficacité du filtre des particules et la fuite au visage. Ils doivent répondre aux normes suivantes : Norme européenne EN 149 : 2001.

Selon cette norme, il existe trois classes d'appareils de protection respiratoire jetables filtrant contre les particules :

- FFP1 : masque le moins filtrant des trois ; minimum 80% de filtration des particules et maximum 22% de fuite au visage ; principalement utilisé comme masque anti-poussières (bricolage et travaux divers) ;
- FFP2 : minimum 94% de filtration des particules et maximum 8% de fuite au visage ; principalement utilisé dans le bâtiment, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et par le personnel soignant contre les virus grippaux (grippe aviaire, SRAS, peste pulmonaire, tuberculose et dernièrement coronavirus) ;
- FFP3 : minimum 99% de filtration des particules et maximum 2% de fuite au visage ; il s'agit du masque le plus filtrant des FFP qui protège contre les particules très fines telles que l'amiante.

Recommandations pour choisir les masques

Pourquoi choisir un masque barrière/alternatif ?

Il appartient à la catégorie de masques à usage non sanitaire et est destiné à compléter les gestes barrières et de distanciation sociale. Il n'est pas destiné à protéger celui qui le porte mais les personnes à proximité. Son efficacité est suffisante pour une proximité limitée dans le temps, dans les transports comme sur le lieu de travail.

Il existe plusieurs types de masques avec des niveaux de filtrage différent des gouttelettes infectieuses afin de répondre aux différents usages

Pourquoi choisir un masque chirurgical ?

Un masque de soins ou de type "chirurgical" est un dispositif médical jetable. Il protège contre les agents infectieux transmissibles par voie "gouttelettes". En revanche, il ne protège pas contre les agents infectieux transmissibles par voie "aérienne". Il n'empêchera donc pas celui qui le porte d'être potentiellement contaminé par un virus.

Un masque chirurgical permet deux choses :

- Eviter, lors de l'expiration de celui qui le porte, la projection de gouttelettes de salive ou de sécrétions des voies respiratoires supérieures.
- Protéger celui qui le porte contre une infection transmissible par voie "gouttelettes" ou contre les risques de projections de liquides biologiques. Dans ce dernier cas, le masque chirurgical doit comporter une couche imperméable. Il peut aussi être équipé d'une visière pour protéger les yeux.

Pourquoi choisir un masque de protection ?

Un masque de protection est un équipement de protection individuelle. Il empêche celui qui le porte d'inhaler des aérosols (poussières, fumées, brouillards) ainsi que des vapeurs ou des gaz (désinfectants, gaz anesthésiques) dangereux pour la santé. Il le protège aussi contre les agents infectieux transmissibles par voie « aérienne », donc contre la contamination par un virus de type coronavirus, SRAS, H1N1, etc.

Les masques de protection se divisent en deux catégories : les appareils isolants (qui ne sont pas abordés dans ce guide) et les appareils filtrants.

Les masques de protection filtrants sont composés d'une pièce faciale et d'un dispositif de filtration. Quelquefois l'élément filtrant est intégré à la pièce faciale. En fonction du type de filtre, le masque sera efficace contre les particules seulement, ou contre certains gaz et vapeurs seulement, ou contre les particules, les gaz et les vapeurs.

Les masques de protection filtrants peuvent quelquefois aussi être équipés d'une valve (ou soupape) d'expiration pour améliorer le confort de l'utilisateur. La valve permet en effet d'éviter la condensation à l'intérieur du masque ou la buée sur les lunettes et aide à inspirer et expirer facilement.

À noter que les masques de protection protègent également ceux qui les portent contre l'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie "gouttelettes".

Quels masques utiliser dans le cas où des travaux ne permettent pas le respect de la distance préconisée par les gestes barrières ?

Dans le cas où certains travaux réalisés dans le cadre d'une activité professionnelle ne permettent pas le respect de la distance préconisée par les gestes barrières, et après qu'une analyse du poste ait conclu sur ce fait, la préconisation d'utilisation de masque est la suivante pour le portage de charges ou de tout type d'opération nécessitant le travail de plusieurs opérateurs à proximité immédiate les uns des autres :

- Utilisation pour chacun des travailleurs d'un masque barrière ayant un niveau de filtration minimal de 90 à 95 % (exclusion des masques barrière avec une efficacité de filtration de 70 à 80 %).
- En cas d'effort intense, envisager le changement du port du masque barrière avant le terme des 4 heures d'utilisation, ou en cas d'inconfort lié au port. Dans ce dernier cas, il faut privilégier l'utilisation d'un masque FFP, dont la portabilité fait l'objet de tests dans la norme.

Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port du masque FFP devra être privilégié.

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

Comment s'assurer que le niveau de protection du masque utilisé convient à l'activité exercé ?

Les performances revendiquées par le fabricant sont mentionnées dans la notice ou sur l'étiquetage. Il convient donc de se référer et de respecter les instructions d'utilisation du fabricant mentionnées dans la notice ou sur l'étiquetage. Dans tous les cas, l'utilisation des masques se fait en complément des gestes barrières.

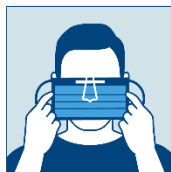
Bonnes pratiques d'utilisation



COMMENT METTRE MON MASQUE CHIRURGICAL ?



Je me lave les mains



Je tourne mon masque dans la bonne direction (bord rigide en haut, face blanche vers moi)



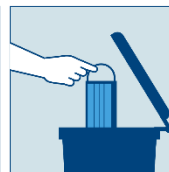
Je passe les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles



Je pince le bord rigide pour l'ajuster à mon nez



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque



Et je me lave les mains



COMMENT METTRE MON MASQUE FFP2 ?



Je me lave les mains



Je tourne mon masque dans la bonne direction (borde rigide en haut)



Je passe les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles



Je vérifie que le masque couvre bien mon menton



Je pince le borde rigide pour l'ajuster à mon nez



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque et je me lave les mains

Quelle est la durée maximale de port des masques normés ?

Ces masques sont à usage unique :

- Masque à usage médical (chirurgical) : ne pas dépasser une durée maximale de 4 heures pour le port d'un même masque chirurgical selon la notice d'utilisation du fabricant.
- Masque FFP : ne pas dépasser une durée maximale de 8 heures pour le port d'un même appareil de protection respiratoire de type FFP selon la notice d'utilisation du fabricant.

Dans les cas où vous éternuez, si vous buvez ou mangez, le masque devra également être changé.

Dans tous les cas, se reporter sur les indications mentionnées sur l'emballage des masques.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque ?

(Ces recommandations s'appliquent à tous les masques)

1. Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
2. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage ; vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte ;
3. Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher ; ne pas déplacer le masque ; chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique ;
4. Si éternuement, changer de masque ;
5. Si besoin de boire ou de manger, changer de masque ;
6. Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique ;
7. Pour retirer le masque : si port de gants, les retirer et se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique. Puis, enlever le masque par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée; se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.

Rappel des gestes barrières

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



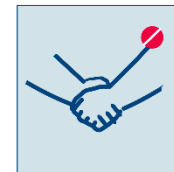
Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à
usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la
main, évitez les
embrassades



A l'intérieur des bureaux, il est recommandé d'avoir un espace supplémentaire entre les employés – au moins 2 bureaux entre les collègues – au moins 2 mètres.

Si vous êtes seul au bureau et n'avez pas d'interaction avec d'autres personnes, vous n'avez pas besoin de porter un masque. Si vous êtes en open space ou que vous interagissez avec des collègues, le masque devient une règle obligatoire.

Kit de protection

En complément des gestes barrières, une bonne pratique serait de mettre à disposition de ses salariés un kit de protection. Dépendant du niveau d'exposition du métier du salarié, le kit pourrait contenir :

- Le nombre de masques nécessaires pour le salarié (durant la journée de travail ainsi que pour faire le trajet aller-retour domicile/travail)
- Du gel hydroalcoolique pour les mains (en particulier pour les personnels réalisant des déplacements)
- Des gants jetables pour les métiers concernés.

Focus sur les gants

Les gants jetables peuvent être composés de nitrile, vinyl ou latex et selon les fournisseurs proposer plusieurs Taille (de S à XL).

Bonnes pratiques d'utilisation

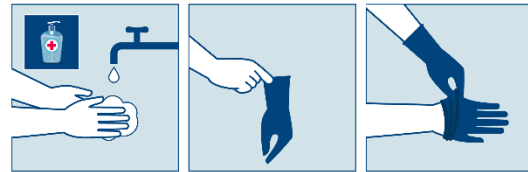
METTRE ET ENLEVER SES GANTS À USAGE UNIQUE

Les gants servent à créer une barrière entre vos mains et des surfaces contaminées ou des liquides biologiques potentiellement contaminants : salive (postillons), crachats, selles, etc.

Par exemple, pour les aspirations endotrachéales et les manœuvres de désencombrement il est impératif d'utiliser des gants à usage unique.

L'usage unique des gants est important car ils peuvent servir de support au virus. Garde tout le temps ses gants est une fausse bonne idée car cela peut donner une sentiment de sécurité. Ce sentiment peut amener à avoir une négligence plus grande des mesures d'hygiène et amener à toucher plus de surface : poignées de porte, véhicules, matériel, téléphone...

COMMENT METTRE SES GANTS

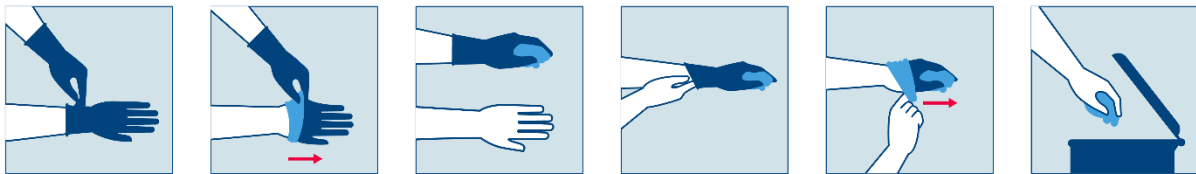


Lavez vos mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique

Prenez soin de ne toucher qu'une partie limitée du gant

Évitez de toucher la peau de l'avant-bras avec la main déjà gantée

COMMENT ENLEVER SES GANTS



Princez la surface extérieure du 1^{er} gant au niveau du poignet

Enlevez votre gant en le retournant. Prenez soin de ne pas toucher l'extérieur du gant

Posez votre gant sale dans la main encore gantée

Enlevez le second gant en glissant les doigts entre la peau et le gant

Retournez le second gant en prenant soin de ne pas toucher l'extérieur

Jetez vos gants dans un sac poubelle dédiée (DASRI)

- Avant et après chaque usage des gants pensez à **vous laver les mains !**
- Les gants sont à **usage unique !**
- **Ne les lavez pas, ne les réutilisez pas !**
- Avoir une **crème de main hydratante** pourra s'avérer utile en fin de votre journée.

Les gants peuvent vous donner une fausse impression que vous êtes protégé alors qu'ils peuvent vous infecter (parce que les gants peuvent aussi être contaminés). Les gants peuvent transmettre l'infection à d'autres personnes autour de vous. Il est nécessaire de prendre l'habitude de vous laver et désinfecter les mains pendant le temps de travail et, bien sûr, à la maison.

Les gants doivent être portés par les personnes qui sont exposées à un risque élevé de contamination, telles que les personnels soignants ou les métiers industriels par exemple ou le port des gants est déjà obligatoire.

Focus sur les désinfectants

Il est recommandé d'utiliser des désinfectants contenant entre 60% et 70% d'alcool - Au-delà de 70%, la quantité est trop importante et il y a un risque de développer des irruptions cutanées. Vous pouvez retrouver cette information sur le flacon. Vous pouvez également vérifier si des tests ont été réalisés afin de vérifier que cette dernière a bien une action microbicide - qui tue microbes, virus, bactéries etc. (norme SR EN ISO 13727)

Il ne faut pas oublier que bien que les gels hydro alcooliques soient très pratiques, ils ne lavent pas les mains, ils tuent seulement les virus, bactéries et autres microbes.